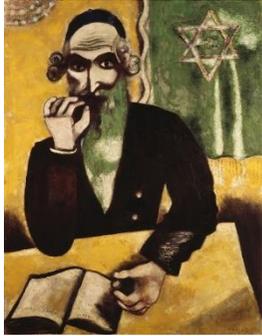


1<sup>er</sup> Janvier 2023  
Jour de l'An



“Aujourd’hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l’entendez.”

Luc 4,21

Cet épisode de Jésus lecteur du prophète Esaïe, nous le connaissons bien. Mais l’extrait proposé aujourd’hui s’interrompt cette fois-ci *in media res*, en pleine attente de la réaction de l’auditoire à la décaration de Jésus. Avec un tel découpage, c’est la question du *choix* qui nous est posée, et particulièrement du choix face à certaines décisions existentielles qui engagent notre foi et notre espérance.

La question que je voudrais poser au texte avec vous ce matin est la suivante : Quelle est la nature de ce choix particulier que firent certains des auditeurs de Jésus et nous-mêmes, de devenir disciple du Christ ?

### *I. Dilemme et cas de conscience*

Quelle est la nature du choix qui se joue dans la décision des premiers disciples, comme dans la nôtre, de suivre Jésus ? Il s’agit certainement d’un choix éthique, au sens où il engage toute notre existence et nous pousse à la conversion. Mais nous pouvons faire un pas de plus, car un choix éthique peut être de deux natures.

Distinguons le dilemme moral du cas de conscience. Dans le cas de conscience, nous savons quelle est la voie à suivre, notre conscience nous le fait suffisamment sentir, mais d’autres désirs ou d’autres considérations peuvent nous empêcher d’écouter sa voix. C’est Jean Valjean, apprenant que Champmathieu va être condamné à sa place, hésitant une nuit entière à se dénoncer ou à laisser un innocent payer pour lui.

Dans un dilemme authentique, en revanche, chacun des termes de l’alternative apparaissent contradictoires et également insatisfaisants. Si dans le premier cas la conscience sait ce qu’elle devrait faire, et ne peut s’y résoudre, dans le second la conscience, en situation, hésite entre deux formes de bien. Nous en trouvons un exemple littéraire dans le chef d’œuvre de Roger Martin du Gard, *Les Thibault*, lorsque les deux frères Thibault hésitent sur la conduite à tenir, en août 1914, à la veille de la mobilisation générale. Si le premier fait valoir le devoir du citoyen tenu par un pacte social à défendre son pays, quelle que soit la légitimité de la guerre, le second lui oppose son pacifisme d’inspiration socialiste, qui lui interdit de tuer un autre être humain.

### *II. Le tragique de l’existence chrétienne*

Il y a donc deux formes de choix, simple cas de conscience et véritable dilemme moral, et il est important de savoir où nous nous trouvons lorsque nous nous décidons pour ou contre l’évangile. Or, dans notre texte, nous

sommes bien face à un dilemme. La décision première — quoique toujours à refaire — de suivre Jésus, de se faire disciple d’un prophète en qui on reconnaît un messie, relève d’un pari : nous quittons le cadre rationnel et bien connu de nos certitudes passées, pour répondre à un appel prophétique dont nous ne savons pas jusqu’où il nous conduira.

D’un côté, la morale sociale, l’ordre des choses, qui veut qu’on ne se mette pas en avant de la Loi ; de l’autre, le saut dans la foi. D’un côté, la religion garante de la bonne marche des choses, de la moralité ordinaire — et sans doute cette religion est utile à l’ordre social, elle nous offre un cadre qui rythme nos existences. De l’autre, la religion du mystique, qui ne se préoccupe que de répondre à l’élan d’amour que Dieu a imprimé à tout son être.

Le tragique de la condition du chrétien tient à ce qu’il ne peut tenir ensemble les deux pôles de l’alternative. Ou bien il suivra à son tour l’écho de cet appel mystique, mais toute institution religieuse en sortira alors relativisée dans son autorité, ou bien la mystique retombera-t-elle dans le reliquaire confortable de l’institution.

Le fait que nous soyons chrétiens ne nous préserve donc pas du tragique de l’existence. Peut-être la foi est-elle même le pari tragique par excellence, car elle doit trancher irrémédiablement pour la religion dynamique contre la religion statique, pour la mystique contre l’ordre social, pour Antigone contre Créon — elle doit trancher, tout

en reconnaissant la légitimité et même la valeur de l’ordre social. La foi se range aux côtés d’Antigone lorsque celle-ci chante face à la mort avec sa voix d’enfant : « *Il y a les lois des hommes, Créon, mais il y a aussi les lois non écrites et immuables des dieux* » ; pourtant elle comprend qu’il se pourrait que ce fut Créon qui eût raison.

Nous aborderons cette année 2023 à partir de notre choix fondamental de nous faire disciples de Christ. C’est un choix qui a quelque chose de tragique car il ne nous hausse pas au-delà de la condition humaine, il ne nous donne pas de recette pour agir dans un monde complexe. Notre choix n’est pas différent de celui que firent ces hommes, entassés dans la synagogue de Nazareth, lorsqu’ils entendirent Jésus qui lisait Esaïe. Nous aussi, nous avons entendu cette promesse selon laquelle les captifs seraient libérés, et les opprimés recouvriraient la liberté — et nous y avons cru.

### **Dimanche 8 Janvier**

**10h 15 Culte puis journée KT, Neudorf**

**17h 30 Concert du nouvel an, Neudorf**

**18h 00 Vêpres œcuméniques,  
église catholique Saint-Aloïse**

MERCI POUR VOS DONNS  
EN FAVEUR DE NOTRE PLATEFORME DE  
SOLIDARITÉ

**PAROISSE PROTESTANTE  
Strasbourg-Neudorf**

1 rue du lazaret 67100 STRASBOURG

☎ 03 88 84 12 95

[paroisse.protestante.neudorf@gmx.fr](mailto:paroisse.protestante.neudorf@gmx.fr)

**Permanences secrétariat**

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Le suffragant est à votre écoute le vendredi matin